

Préambule

// Depuis la création de l'Internet commercial en 1996, la métaphore dominante employée pour le désigner avait été celle du surf de liens en liens. Le phénomène des fake news a contribué à la remplacer par celle de la mine de données personnelles à exploiter. Entre-temps, est intervenue la disruption digitale des médias sociaux. Les fake news suscitent interrogations et débats. Sont-elles le fruit d'un processus ancien ou nouveau ? Relèvent-elles d'une simple panique médiatique ou bien sont-elles la face immergée d'un iceberg profond, celui des désordres de l'information ? Ont-elles à voir avec la « post-vérité » ou une version connectée de la propagande populiste ? //

Les controverses que les *fake news* engendrent sont autant de tentatives d'explication du désarroi des individus et des nations face à la mondialisation et à la démocratisation de l'information par Internet, qui relie depuis 2017 plus de quatre milliards de personnes, soit plus de la moitié de la population humaine.

■ La controverse des « Anciens » et des « Modernes »

Pour certains, les « Anciens », notamment du côté des chercheurs en sociologie des rumeurs, la fabrication de fausses nouvelles relève de mécanismes vieux comme le monde. Elles ont été employées aussi bien pour faire rire (canular), nuire (diffamation), s'enrichir

(chantage) ou manipuler (propagande). Elles utilisent principalement l'influence et la persuasion et prennent des formes reconnaissables : les rumeurs, les légendes urbaines, les théories du complot... Elles instrumentalisent les médias par exemple par retouches, trucages, « bidonnages », photomontages, pseudo-sondages, effets spéciaux et détournements d'archives.

Pour d'autres, les « Modernes », notamment du côté des spécialistes en cyberstratégie, l'émergence du numérique modifie la donne. Ces différents types de fausses nouvelles sont renouvelés sous l'effet du « tournant social » des médias sociaux (Facebook, Twitter...). On passe alors du web 1.0 – apparu en 1996 avec l'Internet commercial, au sein duquel les médias de masse avaient une présence minimale – au web 2.0, où les médias sociaux ont innové en permettant la mise en relation et la participation entre pairs. Se produit alors une inversion du sens de la prescription et de la chaîne de valeur de l'information : celle-ci n'émane plus de certains leaders d'opinion issus de la profession journalistique ou du monde politique, mais des usagers qui partagent leurs expériences personnelles.



Source : schéma de l'auteur.

Ce « tournant social » est aussi un tournant cognitif (« *smart* ») car les médias sociaux utilisent les liens personnels pour créer des situations d'engagement, où l'émotion est suscitée par la circulation des interprétations et des croyances plus que par la réalité. Ils diffusent des récits engageants pour ceux qui les lisent et qui tendent à modifier la position des usagers : cette dernière n'est plus de l'ordre de l'identification à un personnage ou de la projection dans une histoire mais relève de la prise à témoin face à un dilemme de valeurs. En établissant un modèle complexe de relations où les repères entre vie privée et vie publique sont brouillés, ils sèment la confusion sur des valeurs et des attitudes établies, notamment en réponse à des questions de société clivantes ou traumatisantes (comme l'afflux de nouveaux migrants, les attentats terroristes contre *Charlie Hebdo*...) qui suscitent de la colère ou de l'anxiété.

Ces questions de société sont propices au développement de fausses nouvelles, car elles créent des situations-pièges : elles suscitent des récits différents des relations – ou scripts au sens informatique du terme – attendues habituellement et contraignent les personnes à modifier leurs comportements ou à questionner leurs valeurs en mobilisant leur attention autrement, moins par l'information que par l'émotion. Ainsi face aux migrants se pose la question de la France comme pays d'accueil vs pays de transit, et face aux attentats se mobilise l'attention à la liberté d'expression vs le besoin sécuritaire.

■ La controverse de la panique médiatique : médias de masse *versus* médias sociaux

Les *fake news* peuvent aussi être considérées par certains comme la manifestation d'une forme de panique médiatique, à savoir un moment de questionnement d'un média par un autre. Médias de masse du web 1.0 et médias sociaux du web 2.0 régleraient ainsi leurs comptes. Les médias de masse se sentent remis en cause dans leur monopole de la production de l'information vérifiée et dénoncent les pratiques disruptives des médias sociaux, dont celle de propagation de fausses nouvelles. Réciproquement, les médias sociaux accusent les médias de masse de porter le point de vue de l'élite et de ne pas présenter celui de la base.

À cet égard, la panique *fake news* suit le même déroulement cyclique que d'autres paniques médiatiques avant elle, comme celle autour du lien potentiel entre le visionnage de contenus et le développement de comportements à risque (ex. la violence à la télévision dans les années 1990). Elle se déroule selon quatre phases ou 4D : Déclenchement, Débat, Dénouement, Déplacement (Divina Frau-Meigs, *Socialisation des jeunes et éducation aux médias*, 2011) :

– Le Déclenchement peut être daté de 2016 avec deux événements successifs et d'une importance toute particulière : le référendum anglais approuvant le Brexit, le 23 juin et l'élection à la présidence américaine de Donald Trump, le 8 novembre. Les résultats

de ces deux consultations contredisaient les sondages et même les prédictions au sein de leur propre camp.

– Le Débat porte sur le dilemme éthique engendré par la « situation-piège » d'une information vérifiée remplacée par des « faits alternatifs », lesquels sont au cœur des controverses pour expliquer ces victoires improbables. Les arguments avancés portent sur l'érosion des frontières entre vérité et mensonge, la perte d'esprit critique face au triomphe de l'opinion, et l'ingérence de pays tiers dans les affaires d'un autre État. Sont aussi soulignées les menaces pesant alors sur la profession de journaliste et la responsabilité des médias sociaux en la matière.

– Le Dénouement se manifeste par une série de propositions de loi, d'annonces par les médias sociaux de mesures d'autorégulation, d'innovations journalistiques d'ordre déontologique comme le *fact-checking* et de remédiations par l'éducation aux médias et à l'information.

– Le Déplacement ne marque pas le retour au *statu quo ante*. Il permet la reconnaissance de l'existence d'un risque médiatique associé aux *fake news* et celle, par les plateformes de médias sociaux, de leur statut de médias, et non de simples hébergeurs sans responsabilité publique.

Dans ce contexte de « panique », la fausse nouvelle devient un instrument de pouvoir des « masses » pour engager un débat qu'elles considèrent confisqué par les élites, supposées peu à l'écoute de leurs

préoccupations quotidiennes et locales. Les médias sociaux sont utilisés pour véhiculer des informations au statut véridique incertain. La fausse nouvelle manifeste la quête d'une vérité autre, quand les systèmes d'information dits de référence sont perçus comme défaillants ou hors d'atteinte.

■ La controverse du lien entre « post-vérité » et populisme

Au-delà des événements disruptifs de 2016, les *fake news* sont aussi analysées au prisme de la « post-vérité ». Créée dans les années 2000, la notion a été remise au goût du jour par Katharine Viner, rédactrice en chef du quotidien britannique *The Guardian*, dans une longue analyse cherchant à expliquer le Brexit. Cette notion a été choisie comme « mot de l'année 2016 » par l'*Oxford Dictionary*. Selon sa définition, reprise par la rubrique « Les Décodeurs » du journal *Le Monde*, ce mot fait référence aux « circonstances dans lesquelles les faits objectifs ont moins d'influence sur l'opinion publique que ceux qui font appel à l'émotion ou aux croyances personnelles ».

Les *fake news* participent alors de la controverse née de l'utilisation de l'expression « faits alternatifs » (*alternative facts*) par la conseillère de Donald Trump, Kellyanne Conway, au sujet de l'importance du public présent à sa cérémonie d'investiture en 2017, supérieure selon elle, contrairement à la réalité des faits, à celle de Barack Obama en 2009. Leur



Washington, 20 janvier 2017, investiture de Donald Trump. Le défilé inaugural arrive à Lafayette Square. L'importance du public présent, comparé à l'investiture de Barack Obama, a donné lieu à une controverse qualifiée d'« *alternative facts* » par Kellyanne Conway, conseillère de Donald Trump.

© John McDonnell /The Washington Post via Getty Images

essor bénéficie aussi de celui des médias sociaux, qui privilégient les commentaires et les formes narratives courtes (*tweets, posts, clips*) au détriment des formes narratives longues (articles, documentaires, films) et de leur argumentation articulée, linéaire et causale. La vérification des faits n'est pas la priorité des usagers de ces réseaux, d'autant que les mondes virtuels et immersifs dans lesquels ils passent de plus en plus de

temps favorisent un certain désintérêt pour les faits avérés. Il en résulte une espèce d'équivalence posée entre les formules « post-factuel » et « post-vérité ».

Dans ce contexte, les *fake news* peuvent accompagner la montée en puissance des populismes, qui dénoncent la « bien-pensance » et la supposée collusion secrète entre médias de masse et pouvoirs en place. Les populismes bénéficient des logiques de « réinformation », concept issu de l'extrême droite et théorisé par Henry de Lesquen dans les années 2000, en s'appuyant sur Internet pour discréditer les médias de masse dits « de référence » (Dominique Albertini, David Doucet, *La Fachosphère. Comment l'extrême droite remporte la bataille du Net*, 2016). Les sites en ligne de réinformation reproduisent les formats et standards des médias de masse pour mieux les subvertir, en créant de la confusion sur des faits avérés et leur interprétation. Par conséquent, l'apparence du vrai peut avoir l'air du faux, ce qui n'est pas une des moindres distorsions de la désinformation propre aux *fake news*.

Ceci implique de créer beaucoup de confusion autour du réel, donc une production frénétique de *fake news*. Ce que Donald Trump peut réaliser grâce aux médias sociaux et à son utilisation personnelle de Twitter, en dehors du contrôle des services de communication de la Maison Blanche. Du même coup, il reproduit l'apparence des contenus des médias d'information en ligne, ce qui est aussi une caractéristique

des *fake news* : elles ne présentent pas les signaux logiques ou linguistiques qui indiquent le faux. Elles se définissent par l'usage qui en est fait et l'inversion informationnelle qu'elles incarnent selon laquelle l'opinion dément les faits, et non le contraire.

C'est pourquoi les *fake news* sont si profondément associées à Donald Trump, le vulgarisateur du terme en politique, au point que cette expression, malgré des tentatives de traduction (« infaux », « infox »), est passée dans la langue française, soulignant ainsi la nouveauté du phénomène. Au-delà de la manipulation, du mensonge ou de la propagande, le président américain peut ainsi travestir la réalité, désignant comme *fake* ce qui est vrai mais qui semble lui déplaire (comme le public clairsemé présent à sa cérémonie d'investiture, ce qu'attestait l'ensemble des journalistes présents) ou de manière symétrique, fabulant ce qui est faux mais qui lui plaît. Enfin, Trump semble avoir bénéficié, lors de la campagne pour l'élection présidentielle, du « petit coup de pouce » de l'automaticité et de l'analyse subreptice de données personnelles d'utilisateurs de Facebook révélé par le double scandale de Cambridge Analytica et Internet Research Agency en 2018 (voir *infra*).

■ Des *fake news* à la malinformation

Le mot-valise *fake news* recouvre donc la mise en œuvre de véritables stratégies marketing utilisant les rumeurs et les mensonges de manière ciblée, en

s'appuyant sur des techniques développées à partir des sciences cognitives et comportementales. S'y ajoute une face cachée plus sombre, relevant de la géopolitique du Net et d'une cyberguerre froide où certains pays (la Russie notamment) détournent ces techniques et stratégies à des fins de déstabilisation politique, en procédant à du piratage d'information (par exemple, l'appropriation des emails de campagne d'Hillary Clinton et leur divulgation par Wikileaks).

Le phénomène *fake news* fragilise donc à la fois le processus de communication et d'information, en en pointant les désordres. Le terme paraît inapproprié pour rendre compte de la complexité du phénomène de désinformation, voire induit en erreur car il ne s'agit dans ce cas ni totalement de *fakes* (la *fake news* peut être basée parfois sur un « petit bout » de vérité), ni de « news ». Il peut se redéfinir comme relevant de la malinformation, le préfixe « *mal* »-pointant à la fois la *mal*-veillance humaine, la *mal*-façon industrielle et les *mal*-iciels technologiques. Il concerne toute la chaîne de production de l'information, des émetteurs aux récepteurs, des messages aux audiences et communautés en ligne. Il affecte le contrat social démocratique, qui suppose la confiance et non le soupçon. Les remèdes et les réponses ne peuvent ignorer les problèmes engendrés ni les divers acteurs impliqués.

Pourquoi les individus adhèrent-ils à la malinformation ? De quoi est-elle le syndrome ? Les désordres de l'information sonnent-ils le glas de la démocratie

représentative ? Quel est l'impact réel des solutions mises en œuvre, que ce soit le *fact-checking* – la vérification des faits rapportés – ou l'éducation aux médias et à l'information ? Ces questions guident l'organisation des chapitres de cet ouvrage. Tout d'abord, le terme malinformation est défini dans toute sa complexité dans le contexte des désordres de l'information. Ensuite, ses mécanismes sont évalués, pour en montrer la nouveauté et la spécificité. Puis ses coûts sociaux, économiques et politiques sont examinés. Ceux-ci sont mis en regard des résultats de la recherche qui en est à ses prémices. Enfin, les diverses solutions possibles, de l'autorégulation à la régulation et à la corégulation, sont analysées en fonction de leur efficacité, de leurs avantages et limites en termes démocratiques.